

# Assemblée générale du Taekwondo Biot Dojang

Les adhérents du taekwondo Biot Dojang se sont réunis au dojo en assemblée générale ordinaire le samedi 27 Septembre 2008.

Il est dressé une feuille de présence signée par chaque adhérent entrant en séance. L'état des signatures permet d'atteindre le quorum (57 signatures sur 83 adhérents).

La séance est ouverte à 12H05 par la présidente du club Taekwondo Biot, Madame Valérie Caléca. L'assemblée générale désigne le bureau représenté par:

Mme Caléca Valérie (Présidente)	Mlle Quatremère Aurélie (Responsable compétitions)
M. Oddou Michel (Vice-Président)	Mme Lahousse Chrystel
Mme Oddou Christiane (Trésorière)	M. Jassaud Philippe (Responsable Technique)
Mme Doucet Brigitte (Secrétaire)	

Mr. Pierre Caléca est nommé président de séance.

La parole est donnée à M. Pierre Caléca, fondateur du club, pour un récapitulatif des résultats obtenus lors de l'année sportive 2007-2008. Il remercie tous les adhérents, compétiteurs et non compétiteurs, qui participent aux très bons résultats de l'école. La compétition d'Andorre ne pourra pas se faire pour les combattants de l'école cette année. La première compétition se déroulera donc à Toulouse.

Mr. Pierre Caléca souligne que cette année, il a confié l'entraînement des petits, pour la session du Vendredi, à ses assistants.

Mr. Pierre Caléca demande l'approbation du rapport moral. Les adhérents, à main levée, approuvent le rapport moral.

Mme Christiane Oddou, Trésorière, présente le bilan comptable de l'exercice 2007-2008. Les recettes ont été de 36716€ dont 22600€ venant des adhésions et 9000€ de la subvention de la mairie de Biot. Les déplacements pour les compétitions, 18 au total, représente le plus gros poste des dépenses de l'école et s'élève à 23000€.

A la fin de l'exercice comptable 2007-2008, le club a une réserve de trésorerie de 2011€ lui permettant de préparer les premières compétitions dès le mois d'octobre 2008. Mme Christiane Oddou, Trésorière, demande de lui donner le quitus à l'unanimité et l'approbation des comptes. Les adhérents, par vote à main levée, donne le quitus et l'approbation des comptes à la trésorière.

Mme Christiane Oddou présente sa démission du poste de trésorière et souhaite au club et à ses adhérents d'aussi bons résultats pour la suite. Mr. Pierre Caléca remercie Mr. et Mme Oddou pour tout ce qu'ils ont fait pour le club. Mme Oddou n'est plus habilitée à faire fonctionner le compte au Crédit Mutuel d'Antibes.

Mme Valérie Caléca demande aux adhérents de voter pour l'entrée au bureau de Mme Chrystel Lahousse qui viendra apporter son aide aux membres du bureau. Elle sera également chargée avec Mlle Aurélie Quatremère de l'organisation des compétitions.

Mme Brigitte Doucet et M. Philippe Jassaud sont, deux nouvelles personnes, habilitées à faire fonctionner le compte bancaire ouvert au Crédit Mutuel d'Antibes.(signature individuelle).

Mlle Aurélie Quatremère, responsable des compétitions, présente les nouvelles règles de gestion concernant l'organisation des compétitions pour cette année. Les passeports sportifs devront être à jour (Timbre, certificat médical, autorisation des parents pour les mineurs). Les passeports seront conservés par chaque compétiteur et demandés lors des inscriptions aux compétitions. A la fin de la compétition, ils seront rendus à chaque compétiteur.

Les dates des compétitions seront affichées sur le tableau de l'école et seront mises en ligne sur le site internet du club.

L'ordre du jour été débattu dans sa totalité, la présidente, Mme Valérie Caléca, lève la séance à 12H55.

La Présidente:

Le trésorier:

La secrétaire:

Responsables compétitions:

